



## SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

### Bureau syndical du 03/02/2021 Compte-rendu

Étaient présents : Jean-Louis REYNAUD, Alain PERROT, Williams DUFOUR, Freddy REY, Daniel BATON, Patrick ROULAND.

Étaient excusés : Marc GAUTIER, Dominique COMBAZ

Secrétaire de séance : Alain PERROT

#### Ordre du jour :

- ✚ Point avancement sur le programme de gestion de la ripisylve 2021 + DIG + aménagement du seuil du Moulin Neuf, scénographie Rivière-Alp.
- ✚ Règlement intérieur du Conseil Syndical
- ✚ Préparation du conseil syndical du 17 février 2021 (BP 2021)
- ✚ Questions diverses (statuts, chèque-déjeuner, dates...)

Jean Louis REYNAUD remercie les membres du bureau pour leur présence.

Le président demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : Acquisition foncière d'une parcelle sur la zone humide « Confluence de l'Herretang et du Guiers mort » à Entre deux Guiers.

#### Ripisylve 2020

---

Aurélien VILLARD explique que trois équipes d'insertion d'entretien (ISACTYS, Emploi vert du Pays voironnais, groupe OSEZ) finalisent les travaux du programme 2020 :

- Travaux sur la digue des Autrichiens, Le Tiers et l'Ainan.

#### Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) et marché d'insertion

---

La DDT souhaite des modifications cartographiques. Aurélien VILLARD fait le nécessaire.

Il est demandé de changer la forme du marché en marché de travaux et non de services (vérification auprès du cabinet juridique SVP)

#### Aménagement Moulin Neuf

---

Les travaux concernent 3 secteurs : Arasement partiel du seuil et rivière de contournement, un bras de décharge en cas de crue et un renforcement des berges au pont Jean Lioud.

Le déboisement a débuté le lundi 25 Janvier 2021 et est presque terminé. Le SIAGA et le SIAM ont organisé des rencontres pour présenter les travaux :

- Mercredi 02 Février 2021 : réunion d'information auprès des riverains.
- Jeudi 11 Février 2021 : réunion d'information en visioconférence auprès des élus communaux.

Le projet d'Arrêté Préfectoral pour débiter les travaux de terrassement reçu ce jour.

Jean-Louis Reynaud demande que tous les délégués soient informés des réunions et des comptes-rendus de chantier.

## Scénographie Rivière'Alp

---

Aurélien VILLARD explique, nous avons mis en place, à l'Office du Tourisme des Echelles, une carte relief interactive en 3D ainsi que des casques de réalité virtuelle à 360° dans lesquels nous pouvons voir une vidéo de descente du Guiers.

Les financeurs de l'opération sont l'Agence de l'Eau et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Jean-Louis Reynaud propose que nous envisagions de faire une visite sur site avec les élus.

## Acquisition foncière

---

Sophie Michon explique que nous avons reçu une proposition d'achat d'une parcelle d'1,1 hectare située intégralement en zone humide et dans l'Espace Alluvial de Bon Fonctionnement à restaurer du Guiers Mort sur la commune d'Entre-deux-Guiers.

Cette parcelle est attenante aux 14 hectares de forêts et prairies dont le SIAGA est déjà propriétaire.

Cette parcelle est proposée au prix de 4500 € + 1000 € de frais.

**Le bureau vote à l'unanimité l'achat de cette parcelle référencée ZB0078**

## Règlement intérieur

---

Alain Perrot indique qu'il y a eu trois modifications sur le règlement intérieur :

- Chapitre 1, article 2 Convocation : « Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est affichée ~~ou publiée.~~ » **« suppression de « ou publiée »**
- Chapitre 2, article 8 : « Les séances des commissions ont lieu au 27, Rue Gabriel Pravaz 38480 Le Pont de Beauvoisin... » remplacé par « Les séances des commissions ont lieu **sur le territoire du SIAGA...** »
- Chapitre 4, article 16, ajout : « Il fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et prend note **des demandes** de rectifications éventuelles. »

Celui-ci sera soumis au prochain conseil syndical du 17 février 2021 pour vote.

## Préparation du conseil syndical du 17 février 2021 (BP 2021)

---

Didier Girard explique qu'il est prévu de limiter le déficit d'investissement en réintégrant du bénéfice de fonctionnement.

Il explique également qu'il y a des écarts entre le prévu et le réalisé sur l'année 2020, notamment pour le chapitre 11 par rapport au compte 617 qui correspond aux études et sur le chapitre 12 suite au départ en cours d'année de deux agents.

## Points Divers

---

1. Jean-Louis Reynaud suggère qu'il serait intéressant de modifier le nom SIAGA en intégrant le mot EPAGE. Pour ce faire, il suggère de faire appel à tous les délégués puis de retenir deux ou trois appellations et de les soumettre au vote en Conseil Syndical.
2. La valeur faciale des chèques-déjeuners est porté de 8.80 € à 9.25 € en maintenant 60% à charge du SIAGA.
3. Il est prévu de mettre à jour le régime indemnitaire RIFSEEP des agents.

- Didier Girard explique que nous avons reçu par courrier une demande de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Celle-ci souhaiterait régler en plusieurs fois sa taxe GEMAPI & ITEM 12. Jean-Louis Reynaud explique que cela aura un impact sur notre trésorerie. Par conséquent, il peut leur être proposé un paiement en deux ou trois fois pour l'année 2021, afin que nous ayons le temps d'organiser notre trésorerie.

En dernier lieu, il est rappelé que le prochain conseil syndical est fixé 17 février 2021.

**Le Président du SIAGA  
Jean-Louis REYNAUD**

